

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LEBRETON Frédéric sur la commune principale de l'AIOT 899 Route de Champteussé 49220 Thorigné-d'Anjou.

La référence de votre dossier est A-3-N41D87E9RN et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 25/02/2023 à 22h29 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

### Adresse en France

**ferme**

**899 route de Champteussé**

**la petite Aleu**

**49220 THORIGNE D ANJOU**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LEBRETON Frédéric**

Description des activités :

**Je pratique la chasse depuis quelques années. En reprenant la ferme de mon beau-père avec ma conjointe, j'ai commencé à chasser avec les chiens présents sur la ferme. Nous élevons les chiens "en famille", ils vivent dans des anciens chenils présent sur la ferme. Ils sortent plusieurs fois par semaine en période de chasse ainsi quand dehors de cette période lors des battues administratives et dans la cour de ferme. La meute dépassant les 9 chiens et les chenils obscelètes, je veux aménager un hangar existant ayant une arrivée d'eau et étant proche des installations sanitaires.**

**Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :**

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI**

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

**Il s'agit d'une installation qui était présente lors de notre reprise agricole. L'installation était prévue pour 90 bovins avec des fosses toutes eaux et des bacs à roseaux. Nous avons maintenant un cheptel équin de moins de 10 juments, donc je veux raccorder le chenil au réseau d'eau pluviale, aux fosses toutes eaux/bacs à roseaux pour les eaux usées et les déjections.**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **899 Route de Champteussé 49220 Thorigné-d'Anjou**

X : 425040

Y : 6733969

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2120	3	Elevage de chiens	Animaux 20 Animaux	D	9 à 49 CHIENS

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Forage souterrain **OUI**

Volume maximum annuel (en m<sup>3</sup>) **2**

Profondeur : **Plus de 10m de profondeur**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**Déjections et eau de lavages qui iront dans la fosse toutes eaux**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**fosses toutes eaux et bacs à roseaux**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **2**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

**c'est une estimation, pas de recul et d'informations actuellement**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Nous avons peu de déchets, principalement des emballages de conditionnement que nous recyclons pour conditionnement de nos propres déchets et évacués dans nos déchets ménagers. Les éventuels déchets vétérinaires qui ne peuvent pas être triés ou mis dans nos déchets sont restitués à la clinique vétérinaire.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

### **Prévision d'extincteurs**

#### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

#### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## **7 - Pièces justificatives**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**img20230224\_17061279.jpg**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**img20230224\_16423804.jpg**

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

**img20230225\_22105306.jpg**